



# ANNEXE 4

## CRITERES DE SELECTION ET MODALITES DE NOTATION

### **Création de 10 places en Maison d'enfants à caractère social (MECS)**

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE**  
**Pôle solidarités, enfance, insertion, emploi**  
**Direction prévention protection de l'enfant**  
11, rue François Chénieux  
CS 83112  
87031 LIMOGES CEDEX 1

<b>A.</b>	<b>Caractéristiques du gestionnaire et grandes lignes du projet</b>	<b>15 points</b>
1.	Personnalité morale, statuts, composition du Conseil d'administration.	/ 1
2.	Expérience et compétence du candidat dans le secteur de la protection de l'enfance et connaissance du territoire.	/ 3
3.	Grands objectifs du projet et appréhension du public accueilli.	/ 4
4.	Calendrier prévisionnel d'ouverture des places.	/ 7
	<b>Sous-total</b>	<b>/ 15</b>
<b>B.</b>	<b>Modalités d'accompagnement et d'hébergement</b>	<b>40 points</b>
1.	Implantation et accessibilité géographique du service (transports en commun, routes, proximité de services et commerces).	/ 1
2.	Aménagement des locaux d'hébergement.	/ 7
3.	Aménagement des locaux sociaux et des espaces collectifs et de convivialité.	/ 7
4.	Qualité des prestations (restauration, lingerie, etc.).	/ 5
5.	Projet d'accompagnement socio-éducatif personnalisé des jeunes (méthodologie d'élaboration du document individuel de prise en charge et modalités de suivi).	/ 8
6.	Partenariats avec les acteurs institutionnels et associatifs de l'éducation, de la formation, de l'insertion, de la santé, de la culture, etc.	/ 7
7.	Modalités de coopération et d'échanges d'informations avec les services sociaux du Département (outil de suivi notamment).	/ 5
	<b>Sous-total</b>	<b>/ 40</b>
<b>C.</b>	<b>Garantie des droits des usagers et démarche qualité</b>	<b>15 points</b>
1.	Respect des recommandations de bonnes pratiques professionnelles.	/ 2
2.	Projet de service.	/ 2
3.	Document individuel de prise en charge, livret d'accueil et règlement de fonctionnement.	/ 3
4.	Modalités d'expression des usagers.	/ 3
5.	Démarche d'évaluation qualité.	/ 5
	<b>Sous-total</b>	<b>/ 15</b>
<b>D.</b>	<b>Organisation du travail</b>	<b>15 points</b>
1.	Organigramme et taux d'encadrement.	/ 5
2.	Fiches de poste et diversité des profils.	/ 5
3.	Politique de recrutement, de fidélisation et de valorisation des compétences des personnels.	/ 5
	<b>Sous-total</b>	<b>/ 15</b>
<b>E.</b>	<b>Montage financier</b>	<b>15 points</b>
1.	Projet de budget de fonctionnement en référence à l'enveloppe budgétaire maximale fixée.	/ 10
2.	Programme pluriannuel d'investissement.	/ 5
	<b>Sous-total</b>	<b>/ 15</b>
<b>TOTAL</b>		<b>/ 100</b>